

## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14118</b>	<b>De Mme Nadège Abomangoli</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Objectifs de la présidence française du conseil de sécurité	<b>Analyse</b> > Objectifs de la présidence française du conseil de sécurité.
Question publiée au JO le : <b>26/12/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la présidence en janvier 2024 du Conseil de sécurité des Nations unies par la mission permanente de la France. La France assurera la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies en janvier 2024. La poursuite de la guerre en Ukraine et l'intensification des bombardements indiscriminés dans l'ensemble de la bande de Gaza appellent à un renforcement des efforts diplomatiques pour la paix au sein de l'ONU. À ce titre, le Conseil de sécurité doit être amené à soutenir, partout où cela s'impose, l'ensemble des résolutions et propositions en faveur de solutions diplomatiques et d'une réaffirmation des principes qui animent l'Organisation des Nations unies : la paix et le droit international. La présidence française de janvier 2024 sera rythmée par l'organisation de réunions afin de marquer les priorités de la présidence. Toutefois, à ce jour, le Gouvernement français n'a pas indiqué quelle seraient ses priorités pour la présidence de janvier 2024. Mme la députée demande au Gouvernement quelle sera sa feuille de route pour la présidence française de janvier 2024 du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle demande si la France agira pour un soutien des résolutions pacifiques des conflits.